

ACCORD ACP-UE DE COTONOU

**ORGANISATION DES ÉTATS
D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET DU
PACIFIQUE**

**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 25 novembre 2022
(OR. fr)**

ACP/21/004/22

ACP-UE 2104/22

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Objet:	Ordre du jour provisoire de la 45e session du Conseil des ministres ACP-UE
Date:	29 novembre 2022
Lieu:	Bruxelles

Observations liminaires des coprésidents

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire
[doc. ACP/21/004/22 - ACP- UE 2104/22]

POINTS "A"

2. Adoption des:
 - Résultats des travaux de la 44^e session du Conseil des ministres ACP- UE tenue les 23 et 24 mai 2019
[doc. ACP/21/001/20 - ACP- UE 2103/20]
3. Relations avec l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE
 - Informations concernant les activités de l'Assemblée de 2019 à 2022
 - Adoption d'un rapport destiné à l'Assemblée parlementaire paritaire
[doc. ACP/21/003/22 - ACP- UE 2103/22]

POINTS "B"

4. Questions d'actualité mondiale, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la sécurité énergétique
 - Échange de vues
 5. Le nouvel accord de partenariat UE-OEACP
 - Échange de vues et préparation en vue de la signature
 6. Mise en œuvre de l'accord de partenariat de Cotonou
 - Coopération commerciale, économique et financière
 - Pays et territoires non coopératifs à des fins fiscales et lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
 7. Stratégie "Global Gateway", pertinence pour l'OEACP et mise en œuvre de l'IVCDCI - Europe dans le monde
 8. Coopération entre UE et OEACP dans les enceintes internationales
 - Suivi de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP27)
 - Préparation de la conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP15)
 - Autres initiatives
 9. Divers
-